

L'approche de l'Université est résolument tournée vers le développement durable. Le principe du transport collectif (métro, train de banlieue, autobus) et actif (à pied et à vélo) constitue la pierre d'assise de la gestion des déplacements. En effet, la situation géographique du site permet de privilégier grandement le transport en commun grâce aux stations Acadie et Outremont qui d'ailleurs, se trouvent sur la même ligne de métro qui dessert actuellement l'Université de Montréal. De plus, une gare de train de banlieue sera implantée au nord du site.

L'Université présente aux Montréalais et à sa communauté universitaire un ensemble institutionnel, résidentiel et communautaire cohérent qui offre un milieu de vie de qualité et sécuritaire, qui viendra parachever la trame urbaine sans désavouer la réalité des lieux.

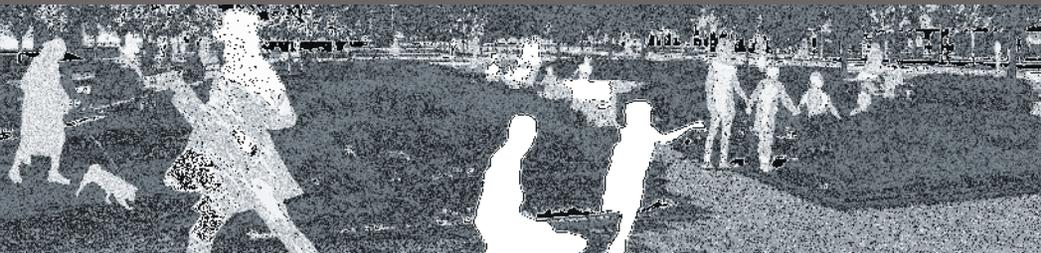
Le site sera traversé d'est en ouest par une promenade verte où la circulation piétonne et cycliste y prédominera. Du nord au sud, l'axe Wiseman constituera l'échine du quartier et à son intersection avec la promenade verte, un pavillon universitaire et une place centrale marqueront le cœur du nouveau secteur avec un espace convivial et animé.

Le développement de l'Université de Montréal sur le site de la gare de triage consolidera la position de l'institution dans le paysage universitaire nord-américain tout en contribuant au rayonnement de Montréal à titre de chef de file mondial en matière d'innovation.

## UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL SITE OUTREMONT



PROJET D'AMÉNAGEMENT  
PROPOSÉ POUR LE SITE  
DE LA GARE DE TRIAGE  
À OUTREMONT



FONDÉE EN 1878, L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL FORME AUJOURD'HUI AVEC SES DEUX ÉCOLES AFFILIÉES, L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE ET HEC MONTRÉAL, LE PREMIER COMPLEXE UNIVERSITAIRE AU QUÉBEC ET LE DEUXIÈME AU CANADA.

AU COURS DE SES 129 ANS D'HISTOIRE, L'INSTITUTION A TOUJOURS SU S'ADAPTER AUX NOUVELLES RÉALITÉS AFIN DE POURSUIVRE SES MISSIONS PREMIÈRES EN RESPECTANT LES PLUS HAUTS STANDARDS EN MATIÈRE D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE.



L'essor qu'a connu l'Université de Montréal ces dernières années a mis en évidence un manque chronique d'espace mais aussi l'insuffisance de superficie permettant de nouvelles constructions sur le campus actuel. L'Université est également confrontée à un problème majeur d'ordre qualitatif qui résulte du fait que certains bâtiments anciens ne permettent pas d'offrir des locaux adéquats pour l'enseignement et la recherche universitaire moderne.

Ces constats, jumelés aux engagements de l'Université de Montréal quant à la préservation des boisés et de la « coulée verte » du mont Royal, ont amené l'Université à considérer son futur développement en dehors du périmètre de son campus. Au printemps 2006, l'Université acquérait les terrains de la gare de triage du Canadien Pacifique à Outremont, un site qui présente de multiples avantages, dont notamment sa proximité du campus actuel, son accessibilité par le transport en commun et une superficie suffisante pour combler les besoins d'espace à long terme.

À ce jour, l'Université de Montréal a entrepris plusieurs consultations auprès des citoyens des quartiers limitrophes de manière à s'assurer que l'élaboration de son plan d'aménagement du site de la gare de triage puisse tenir compte de leurs préoccupations. Ces consultations ont permis d'adopter dix principes généraux qui guideront le projet de développement du site. Ceux-ci visent principalement à :

- intégrer des façons de faire associées au développement durable et à la viabilité économique;
- créer un ensemble urbain convivial avec des constructions de qualité qui propose un site universitaire et un milieu de vie dynamique et enrichissant au cœur de la Ville;
- prévoir des solutions d'atténuation des impacts engendrés lors de la période des travaux de construction de même qu'aux impacts liés à la circulation et au stationnement afin d'assurer le maintien de la qualité de vie des résidents des quartiers avoisinants;
- informer régulièrement les communautés de l'évolution du projet.

LA RÉALISATION DU PLAN D'AMÉNAGEMENT S'ÉCHELONNERA SUR UNE PÉRIODE DE 15-20 ANS, IL PRÉVOIT À TERME :

- La construction de plusieurs bâtiments institutionnels totalisant une superficie d'environ 275 000 mètres carrés;
- Environ 1 000 places d'hébergement en résidences pour les étudiants et les chercheurs;
- Environ 800 unités de logement dont 30 % de logement abordable;
- L'intégration de nombreux parcs publics représentant 20 % de la superficie du site dont l'aménagement d'une large promenade verte qui traverse le site d'est en ouest.

LE PROJET IMPLIQUE NOTAMMENT LES INTERVENTIONS SUIVANTES :

- Une opération de restauration des sols;
- Le déplacement du corridor ferroviaire desservant le Port de Montréal vers le nord-est du site;
- La relocalisation des ateliers municipaux à l'est de la nouvelle emprise ferroviaire.